

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 23 JANVIER 2024 - MORBIHAN HABITAT

Décision n° DE-2024-01-23 155. MODIFIE N°DE-2023-11-17	Délibération du BUREAU N° BU-2023-11-06	Groupe n°1496 Opération n°112104100	LOCOAL MENDON Le Clos Saint-André
79.			

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 6 novembre 2023, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 4 emprunts, pour un montant total de 680 928 €, correspondant à 4 emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

4 emprunts conventionnés, souscrits auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif aidé d'intégration destiné à l'acquisition du terrain (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif à usage social destiné à l'acquisition du terrain
Montant du prêt	172 005 €	45 811 €	372 529 €	(PLUS) 90 583 €
Durée du	de 3 à 24 mois, la	de 3 à 24 mois, la	de 3 à 24 mois, la	de 3 à 24 mois, la
préfinancement	durée envisagée étant	durée envisagée étant	durée envisagée étant	durée envisagée étant
	de 6 mois	de 6 mois	de 6 mois	de 6 mois
Durée de	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans
l'amortissement			40 SEC 9500000000	
dont durée du différé	néant	néant	néant	néant
d'amortiss ^t				
Périodicité des	annuelle			1
échéances		Y.		
Index	livret A		1	
Taux d'intérêt	taux du Livret A en vigue	taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du taux du Livret A en vigueur à la date d'effet		
actuariel annuel	contrat minoré de 40 points de base		contrat majoré de 60 points de base	
Révision du taux	(révision du taux	révision du taux	révision du taux	révision du taux
d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque
échéance	échéance en fonction	échéance en fonction	échéance en fonction	échéance en fonction
	de la variation du taux	de la variation du taux	de la variation du taux	de la variation du taux
	du Livret A sans que le	du Livret A sans que le	du Livret A sans que le	du Livret A sans que le
	taux d'intérêt puisse	taux d'intérêt puisse	taux d'intérêt puisse	taux d'intérêt puisse
	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)
Typologie GISSLER	1A	i i		
Profil d'amortissement	échéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés	échéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés	échéance prioritaire (intérêts différés): si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés	échéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision	double révisabilité	double révisabilité	double révisabilité	double révisabilité
Taux de progressivité	- 0,50% (révision du	- 0,50% (révision du	- 0,50% (révision du	- 0,50% (révision du
des échéances	taux de progressivité à	taux de progressivité à	taux de progressivité à	taux de progressivité à
	chaque échéance en	chaque échéance en	chaque échéance en	chaque échéance en
	fonction de la variation	fonction de la variation	fonction de la variation	fonction de la variation
	du taux du Livret A	du taux du Livret A	du taux du Livret A	du taux du Livret A
	sans que le taux de	sans que le taux de	sans que le taux de	sans que le taux de



	progressivité puisse	progressivité puisse	progressivité puisse	progressivité puisse	
	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)	
Date d'effet du	Décembre 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	
contrat de prêt					
Date de 1ère échéance	Juillet 2025	Juillet 2025	Juillet 2025	Juillet 2025	
Garanties	50 % AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE				
	50 % CONSEIL DEPARTEMENTAL				

Fait à Vannes, le 23 janvier 2024

Certifiée exécutoire

Le Directeur général

Erwan ROBERT